

BUDGET PRÉVISIONNEL 2025

Budget annexe Ec'eau Port

RAPPORT DE PRESENTATION

Conseil Municipal du 02 avril 2025

Préambule

Le rapport d'orientations budgétaires du 24 février 2025 a présenté les objectifs et priorités que la municipalité entend mettre en œuvre pour l'année à venir.

Le budget primitif du budget annexe « Ec'Eau Port » qui est aujourd'hui présenté traduit ainsi les orientations fixées, confirme les perspectives de recettes attendues par la Commune, et détermine précisément leur affectation selon les besoins de financement des services publics et les priorités municipales.

Ce budget est une prévision et pourrait évoluer lors de prochaines décisions modificatives.

Cette année, le compte administratif 2024 est clôturé et voté lors du même conseil municipal que le budget primitif 2025. Ainsi, le budget primitif intègre les résultats définitifs.

Introduction

Les données financières présentées au compte administratif 2024 de la Commune incitent la collectivité à aborder le budget 2025 avec prudence.

Sur le plan opérationnel, le projet du quartier de l'Ec'Eau Port connaîtra en 2025 les avancées suivantes :

- Finalisation de la tranche 4 : 2^e tronçon de la promenade Jean-Claude Cabaret, réalisation des aménagements sur les pourtours du port avec aménagement du quai (béton drainant, platelage bois et finalisation des gradins),
- Poursuite de la tranche 6 : création du carrefour d'entrée du quartier, finalisation de la rue Senghor et aménagement de la place miroir d'eau,
- Désignation des lauréats de la 2^e consultation de promoteurs au cours du second semestre 2025, pour les lots 1 et 2.

A noter, la crise immobilière (hausse des taux d'intérêt) a entraîné un retard de la commercialisation des 67 logements du lot B qui comprenait une part en accession libre, et une part en logement locatif intermédiaire. Le bailleur Clesence a manifesté son intention de poursuivre le programme en le diversifiant avec une part de 22 logements sous forme de Bail Réel Solidaire (BRS).

Le BP 2025 s'élève à 21 749 060,58 €, + 14,22% par rapport au BP 2024 dont :

- **11 934 006,79 € en section de fonctionnement**
- **9 815 053,79 € en section d'investissement.**

I. Section de fonctionnement

La section de fonctionnement représente 54,87% du budget 2025 soit 11 934 006,79 € en dépenses et 11 934 006,79 € en recettes.

1- Les recettes de fonctionnement

La prévision des recettes de fonctionnement est proposée à 11 934 006,79 € en progression de + 11.7 % par rapport au budget 2024.

| Chapitre | BP + DM 2024 | BP 2025 | Variation en € | Variation BP 25-24 (%) |
|--|------------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|
| 042 VARIATION DES ENCOURS DE PRODUCTION DE BIENS | 5 000 000,00 € | 4 800 000,00 € | - 200 000,00 € | -4,00% |
| 75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE | 2 711 672,00 € | 2 140 673,00 € | - 570 999,00 € | -21,06% |
| 002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE | 2 972 489,14 € | 4 993 333,79 € | 2 020 844,65 € | 67,98% |
| Total | 10 684 161,14 € | 11 934 006,79 € | 1 249 845,65 € | 11,70% |

Les Recettes Réelles de Fonctionnement 2025 s'établiraient à 2 140 673 € dont :

- 2 052 953,30 € de subventions détaillées comme suit :
 - 994 575,30 € de l'Union Européenne au titre du FEDER sur la Tranche 6
 - 258 378,00 € au titre du FNADT sur la Tranche 4
 - 240 000,00 € au titre du Département sur la Tranche 4
 - 560 000,00 € au titre du Fonds Vert sur la Tranche 6

2- Les dépenses de fonctionnement

La prévision des dépenses de fonctionnement est proposée à 11 934 006,79 € en progression + 11.7 % par rapport au budget 2024.

| Chapitre | BP + DM 2024 | BP 2025 | Variation en € | Variation BP 25-24 (%) |
|--|------------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|
| 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL | 5 000 000,00 € | 4 800 000,00 € | - 200 000,00 € | -4,00% |
| 023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT | 5 684 161,14 € | 7 134 006,79 € | 1 449 845,65 € | 25,51% |
| Total | 10 684 161,14 € | 11 934 006,79 € | 1 249 845,65 € | 11,70% |

II. Section d'investissement

La section d'investissement représente 45,13 % du budget 2025 soit 9 815 053,79 € en dépenses et 9 815 053,79 € en recettes.

1- Les dépenses d'investissement

La prévision des dépenses d'investissement est proposée à 9 815 053,79 € en progression de 23,11 % par rapport au budget 2024.

| Chapitre | BP + DM 2024 | BP 2025 | Variation en € | Variation BP 25-24 (%) |
|--|-----------------------|-----------------------|-----------------------|------------------------|
| 001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE | 2 972 489,14 € | 5 015 053,79 € | 2 042 564,65 € | -297248914,00% |
| 040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS | 5 000 000,00 € | 4 800 000,00 € | - 200 000,00 € | -4,00% |
| Total | 7 972 489,14 € | 9 815 053,79 € | 1 842 564,65 € | 23,11% |

2- Les recettes d'investissement

La prévision des dépenses d'investissement est proposée à 9 815 053,79 € en progression de 23,11 % par rapport au budget 2024.

| Chapitre | BP + DM 2024 | BP 2025 | Variation en € | Variation BP 25-24 (%) |
|--|-----------------------|-----------------------|-----------------------|------------------------|
| 021 VIREMENT A LA SECTION FONCTIONNEMENT | 5 684 161,14 € | 7 134 006,79 € | 1 449 845,65 € | 25,51% |
| 16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES | 2 288 328,00 € | 2 681 047,00 € | 392 719,00 € | 17,16% |
| Total | 7 972 489,14 € | 9 815 053,79 € | 1 842 564,65 € | 23,11% |

La contribution du budget principal au budget annexe de la ZAC Ec'Eau Port pour l'année 2025 est ainsi estimée à **2 681 047 €**.

Conclusion

L'année 2025 sera marquée par la finalisation des travaux d'aménagement (quais, voiries, place miroir d'eau, réseaux, darses, ponton, passerelle...) qui ont été jusqu'à présent financés en grande partie par des subventions publiques et la contribution du budget principal de la Commune. Si les cessions foncières prévues dans le financement de la ZAC n'ont pu intervenir dans la même temporalité, du fait principalement de la crise immobilière, les conditions sont désormais réunies pour engager la commercialisation des lots en 2025, et ainsi percevoir des recettes foncières à partir de 2026.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le 09/04/2025



ID : 060-216001743-20250409-12DEL_CM020425-DE